



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mercredi 4 novembre 2015
18 heures 30

SLa/MG

N° 001882

Direction Générale
des Services -
Désignation des
membres du conseil
municipal
représentants de la
Commune d'Apt au
sein du Conseil
d'Administration du
Centre Communal
d'Action Sociale
(CCAS) en application
des dispositions de
l'article R 123-8 du
Code de l'action
sociale et des
familles.

Affiché le :

Le mercredi 4 novembre 2015 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 201 , s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale), M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Marcia ESPINOSA (Conseillère Municipale), M. Yannick BONNET (Conseiller Municipal), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Maire Adjoint), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Maryse LAMY (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION :

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

Le conseil municipal ayant été intégralement renouvelé, il est nécessaire de procéder à l'élection des nouveaux membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

En vertu du Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L. 123-4 et suivants et R. 123-1 et suivants, le Conseil d'administration du C.C.A.S. est présidé par le maire et comprend en nombre égal, au maximum :

- 8 membres élus en son sein par le conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,
- 8 membres nommés par le maire parmi des personnes non membres du conseil municipal dont 1 représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, 1 représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales, 1 représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département et 1 représentant des associations de personnes handicapées.

Le nombre des membres du conseil d'administration est fixé par délibération du Conseil municipal.

Dans le cadre sus-mentionné, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- fixer paritairement le nombre des membres nommés et le nombre des membres élus du Conseil d'administration à 8 ;
- procéder à l'élection au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste des 8 représentants du Conseil municipal.

Parallèlement, les associations ont été informées tant individuellement, par courriel, que par voie d'affichage et par voie de presse qu'elles pouvaient formuler des propositions concernant leurs représentants avant le 13 novembre 2015.

Il est demandé que soient présentées les listes de candidats en vue de l'élection des membres du CCAS. Le vote a lieu au scrutin secret.

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 123-6 et R. 123-1 et suivants,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2121-33,

Fixe paritairement le nombre des membres nommés et le nombre des membres élus du Conseil d'administration du C.C.A.S. à 8,

Procède à l'élection, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste des 8 représentants du conseil municipal.

Les listes proposées au vote du conseil municipal sont constituées comme suit :

Liste « Apt, ville vivante »
Titulaires
Patrick ESPITALIER
Fatima ARABI
Jean-Louis de LONGEAUX
Marcia ESPINOSA
Jean-Louis CULO
Monique CARRETERO
Yannick BONNET
Isabelle TAILLIER

Liste « Apt, ville vivante »
Titulaires
Marie-Christine KADLER
Henry GIORGETTI
Olivier CUREL
Peggy RAYNE

Liste « Apt, ville vivante »
Titulaires
Maryse LAMY

Madame le Maire fait procéder au vote à bulletins secrets. Chaque Conseiller Municipal remet, dans l'urne qui lui a été présentée, son bulletin de vote.

Tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : trente trois
- bulletins blancs et nuls : zéro
- suffrages exprimés : trente trois

Résultats

Nom de la liste	Suffrages
Liste « Apt une ville vivante »	26
Liste « Apt, pays d'avenir »	6
Liste « Apt Bleu Marine »	1
TOTAL	33

Les conseillers municipaux ci-après désignés sont élus membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Membres du conseil municipal représentants de la Commune d'Apt au sein du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	
Président : Madame Dominique SANTONI, Maire d'Apt	
NOM	PRÉNOM
ESPITALIER	Patrick
ARABI	Fatima
De LONGEAUX	Jean-Louis
ESPINOSA	Marcia
CULO	Jean-Louis
CARRETERO	Monique
KADLER	Marie-Christine
GIORGETTI	Henri

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI